

Jean-Baptiste André Godin à Julius Boesser, 22 novembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 3 p. (385r, 386r, 387v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Julius Boesser, 22 novembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49749>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 novembre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Boesser, Julius \(1842-1913\)](#)

Lieu de destination 27, Landsbergstrasse, Cologne (Allemagne)

Description

Résumé Sur le projet de grille de Julius Boesser. Godin l'avertit qu'il va fabriquer une grille pour en faire l'expérience sous une chaudière de machine à vapeur. Godin fait à Boesser des réflexions sur la valeur du brevet d'invention qu'il voudrait déposer en France ; il compare la grille à une autre fabriquée en Allemagne. Support Sur le folio 387v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Julius Boesser du 22 novembre 1878 et, sur le papier du registre orienté dans le sens du format paysage, la lettre de Godin à monsieur Lécole du 22 novembre 1878.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités

- [Allemagne](#)
- [France](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 22 Novembre 1878

Monsieur Jules Boescher,

Je n'ai rien compromis concernant
la demande de brevet d'invention à faire pour
notre grille parce qu'avant de faire le dépôt
j'ai voulu, comme je vous l'avais écrit,
faire des expériences sur cette grille, afin
d'estimer la valeur de nos préparations
à ce sujet. Les modèles sont faits et je
peux dès la semaine prochaine, placer
une grille sous une des chaudières de mes
machines à vapeur.

J'ai donné 14 millimètres d'écarte-
ment aux barreaux, bien convaincu que
cela est nécessaire pour faciliter l'évacuation
de la grille au dégagement de la cendre,
je ne ai pas le droit d'écartement entre les
barreaux que il y en a entre les triangles,
tandis que nous proposiez de mettre des trous
égaux partout.

Maintenant, une autre observation :
Je crains bien que votre brevet en France,
n'ait pas toute la valeur que vous en estimez ; car l'invention ne repose pas sur le

principe de parties entre croisées faisant saillie sur les barreaux, puisqu'un autre inventeur, en Allemagne, fait fabriquer la grille polygonale. Je n'ai pas encore fait les recherches nécessaires pour savoir si cette grille polygonale est connue en France, mais qu'elles le soit ou non, elle fait partie du domaine public, tout le monde a le droit de la fabriquer.

Je veux bien admettre que remplaçant le polygone par le triangle équilatéral, nous apporçons une amélioration sur le polygone, mais pensez-vous que les consommateurs veulent faire la différence entre un losange bien établi et un triangle ? Or, dans l'état actuel, quand je serai en possession d'un brevet pour le triangle équilatéral, immédiatement les compagnies de chemins de fer et les industriels voudront de construire au monopole au présent fabriquer des grilles très-éprouvées de triangle, et je ne crois pas qu'il sera possible de faire obstacle à cette contre-étagon. Examinez ces réflexions, car elles me paraissent d'une grande importance.

Est-il bien sûr qu'en Allemagne

Guise 21 juillet 78

Honorable Secrétaire

Je vous remercie de
l'offre que vous avez
bien voulu me faire;
Mais les mathématiques que
"Le Secrétaire à l'Intérieur"
en ce moment ne me
permettent pas de répondre
votre offre à ma façon.
J'aurai agressé volontairement
mes civiles prérogatives

Le Secrétaire à l'Intérieur
Guise 21 juillet 78